



## Communiqué de presse

### Ouverture de la nouvelle halte ferroviaire de Pont-de-Claix – L’Etoile le 30 mars 2025 : Un petit pas pour le SERM qui doit être suivi par d’autres !

La halte ferroviaire de Pont de Claix, financée par l'Etat, le SMMAG, Grenoble-Alpes Métropole, le Département de l'Isère, le Grésivaudan et le Voironnais, qui remplace la gare historique, vient compléter le Pôle d'Echanges Multimodal (PEM) de Pont-de-Claix – L’Etoile. Elle améliore la mobilité dans le sud grenoblois en donnant accès aux principales lignes de transport du secteur comme la ligne A de tramway et permet de rejoindre la gare de Grenoble en un temps record de 6 minutes avec, tout simplement, un titre M Réso, avec cependant une fréquence trop faible (8 liaisons par jour).

**L'ADTC - *Se déplacer autrement* salue cette première évolution dans le cadre du SERM (Service Express Régional Métropolitain) grenoblois.**

**Cette avancée en appelle d'autres qui peuvent être mises en place rapidement sans nécessiter les lourds investissements envisagés pour le SERM.**

**La tarification :** Le Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire Grenobloise (SMMAG) vient de mettre en œuvre le nouveau réseau M Réso, étendu aux territoires de Grenoble-Alpes Métropole, du Grésivaudan et du Voironnais, permettant à tous de se déplacer entre les 3 territoires avec **un seul titre** de transport pour les bus, cars ou tramways, mais, uniquement, valable pour les TER, sur le territoire de la Métropole : ce titre n'est pas valable dans les TER sur le Grésivaudan et le Voironnais.

**Les titres de transport M Réso doivent aussi être utilisables dans les TER dans le Grésivaudan et le Voironnais comme c'est le cas dans la Métropole.**

**Les fréquences :** La desserte ferroviaire actuelle pour Saint Marcellin, Rives, Saint André le Gaz, Brignoud et Chambéry offre un cadencement incomplet à l'heure. Il manque des trains aux heures creuses (il y a dans certains cas 3 heures sans train en fin de matinée !). En soirée, les derniers départs de Grenoble sont entre 20h et 20h25, et l'offre proposée les week-ends est faible, alors que les déplacements occasionnels représentent une part de plus en plus importante des déplacements.

**Sans attendre la mise en œuvre du SERM grenoblois, l'ADTC - *Se déplacer autrement* demande d'augmenter l'offre ferroviaire en journée, en soirée et le week-end.**

Avec du lundi au vendredi, des trains toutes les demi-heures ou toutes les heures sur une large amplitude de 5h à minuit, et le week-end des trains toutes les heures ou 2 heures suivant les destinations. (Le passage au ¼ d'heure aux heures de pointe sera à réaliser lorsque les travaux, comme ceux de la gare de Brignoud, seront réalisés, mais en attendant, il faut dès maintenant améliorer l'offre).

**Cette extension d'offre est possible dès maintenant avec le matériel roulant existant sans travaux coûteux d'infrastructure.**

**Contacts Presse :**

- Emmanuel Colin de Verdière, Président de l'ADTC - Se déplacer autrement
- Alexis Grabit, Administrateur de l'ADTC - Se déplacer autrement